

INFORMATION DES PORTEURS DE PARTS DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT D'ENTREPRISE

« MH EPARGNE EDR TRICOLERE CONVICTIONS »

Paris, le 22 décembre 2025

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur de parts du Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) «MH EPARGNE EDR TRICOLERE CONVICTIONS » (ci-après « le Fonds »), géré par Sienna Gestion.

Comment fonctionne votre Fonds ?

Votre Fonds (appelé « fonds nourricier ») est entièrement investi dans un autre Fonds appelé « EDR SICAV – TRICOLERE CONVICTIONS » (Action I EUR : FR0010594325), géré par Edmond de Rothschild Asset Management (appelé « fonds maître »).

Pourquoi ce message ?

La société de gestion du fonds maître « EDR SICAV – TRICOLERE CONVICTIONS » a apporté des modifications qui ont également un impact sur votre Fonds. Nous vous informons de ces changements ci-dessous.

1. Frais de recherche financière du fonds maître :

Modification de l'assiette de calcul des frais de recherche sur les actions :

La mention actuelle : « Des frais liés à la recherche sur les actions au sens de l'article 314-21 du Règlement Général AMF sont facturés à l'OPCVM. » est remplacée par « Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du Règlement Général de l'AMF peuvent être facturés au compartiment dans la limite de 0,1% de son actif net. »

2. Suppression des commissions de mouvement du fonds maître :

Conformément à l'arrêté du 16 mai 2022 portant homologation des modifications du règlement général de l'AMF, la possibilité pour les sociétés de gestion de percevoir des commissions de mouvement est supprimée à compter du 1er janvier 2026. Ainsi les commissions de mouvement sont supprimées.

SIENNA GESTION

Membre du groupe SIENNA INVESTMENT MANAGERS | Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 9 824 748 € | RCS : 320 921 828 Paris | N° Agrément AMF : GP 97020 en date du 13 mars 1997 | N° TVA intracommunautaire : FR 47 320 921 828 | Code APE : 6430Z | Siège social : 21 Boulevard Haussmann 75009 Paris | www.sienna-gestion.com

Ces modifications impactent les frais de votre Fonds, le FCPE MH EPARGNE EDR TRICOLERE CONVICTIONS sans toutefois entraîner de hausse.

Ces changements n'impliquent aucune démarche de votre part.

Les documents réglementaires de votre Fonds mis à jour seront disponibles dès le **2 janvier 2026** dans l'espace sécurisé de votre teneur de comptes en épargne salariale ou gestionnaire d'épargne retraite.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération la meilleure.

Sienna Gestion

Annexe : L'information aux actionnaires du fonds maître

SIENNA GESTION

Membre du groupe SIENNA INVESTMENT MANAGERS | Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 9 824 748 € | RCS : 320 921 828 Paris | N° Agrément AMF : GP 97020 en date du 13 mars 1997 | N° TVA intracommunautaire : FR 47 320 921 828 | Code APE : 6430Z | Siège social : 21 Boulevard Haussmann 75009 Paris | www.sienna-gestion.com

Annexe

L'information aux actionnaires du fonds maître



**EDMOND
DE ROTHSCHILD**

Edmond de Rothschild Asset Management (France) informe les actionnaires du Compartiment de droit français EdR SICAV – Tricolore Convictions que les modifications suivantes vont être apportées au prospectus et DIC du compartiment :

- Modification de l'assiette de calcul des frais de recherche pour les compartiments de classification actions : La mention actuelle : « Des frais liés à la recherche sur les actions au sens de l'article 314-21 du Règlement Général AMF sont facturés à l'OPCVM. » est remplacée par « **Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du Règlement Général de l'AMF peuvent être facturés au compartiment dans la limite de 0,1% de son actif net.** »
- Conformément à l'arrêté du 16 mai 2022 portant homologation des modifications du règlement général de l'AMF, la possibilité pour les sociétés de gestion de percevoir des commissions de mouvement est supprimée à compter du 1er janvier 2026. Ainsi les commissions de mouvement ci-dessous sont supprimées :

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
<i>Prestataires percevant des commissions de mouvement :</i> <i>Le Dépositaire : entre 0% et 50%</i> <i>La Société de Gestion : entre 50% et 100%</i>	<i>Prélèvement sur chaque transaction</i>	<i>Variable en fonction des instruments.</i> <i>En % HT</i> <i>- Actions, ETF : 0,25% maximum.</i> <i>- OPCVM France : 0%</i> <i>- OPCVM étrangers : 0,50%</i> <i>- O.S.T. : 0%</i> <i>- Coupons étrangers : 5 %</i> <i>(minimum de 0€ à 200€ en fonction de la place boursière de l'instrument)</i>

Ces modifications n'impliquent aucune démarche spécifique de votre part, et n'ont aucun impact sur la stratégie de gestion, ni sur la prise en compte des critères extra-financiers, ni sur le profil de rendement et de risque des compartiments. Ces modifications n'entraînent pas d'augmentation des frais.

Ces modifications ne sont pas soumises à agrément de l'AMF et entreront en vigueur le 02/01/2026.

Les Documents d'Information Clé (DIC) et le prospectus mis à jour seront disponibles gratuitement à compter de cette date sur simple demande auprès de Edmond de Rothschild Asset Management (France) - 47 rue du Faubourg Saint-Honoré – 75008 PARIS – +33 (0)1 40 17 25 25 ou sur le site Internet <http://funds.edram.com>.

Edmond de Rothschild Asset Management (France), Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 11.033.769 € - Numéro d'agrément AMF GP 04000015 - 332 652 536 R.C.S. Paris.

SIENNA GESTION

Membre du groupe SIENNA INVESTMENT MANAGERS | Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 9 824 748 € | RCS : 320 921 828 Paris | N° Agrément AMF : GP 97020 en date du 13 mars 1997 | N° TVA intracommunautaire : FR 47 320 921 828 | Code APE : 6430Z | Siège social : 21 Boulevard Haussmann 75009 Paris | www.sienna-gestion.com